



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 21 novembre 2016

Finaxim signe un accord avec le groupe SVP pour le traitement de la paye

***Finaxim, leader depuis 16 ans en France du travail en temps partagé
apporte son activité d'externalisation de la paye (Finapaye) au groupe SVP
avec qui il a également conclu un partenariat commercial.***

Finapaye rejoint e-Paye, le pôle paye du groupe SVP

Le Groupe Finaxim, leader national du travail en temps partagé sur les fonctions DRH, DAF, DSI et DMD a cédé Finapaye, son activité de traitement de la paye, au Groupe SVP.

Spécialisé dans les services aux entreprises et aux collectivités, le Groupe SVP opère plus particulièrement dans 3 métiers : 1/ Les services à distance d'information et d'aide à la décision 2/ Les outils d'externalisation de la paie et les services RH 3/ La formation professionnelle sur-mesure. Basé à Saint-Ouen, le Groupe emploie aujourd'hui 600 salariés, en France et au Canada.

L'approche moderne d'e-Paye et sa culture de service nous ont séduit confie Emmanuel de Prémont, président du Groupe Finaxim « *Finaxim a choisi avec e-Paye un « pure player » de la paye qui édite sa propre solution informatique, et a su devenir un acteur de référence du marché notamment grâce à la qualité de sa hotline auprès des clients.* »

« *Le cadre réglementaire de la paye est complexe et en constante évolution ; sous-traiter ce service à un expert est particulièrement adapté pour les entreprises de 1 à 200 salariés* » nous confie Gérard Colin co-fondateur de Finapaye.

Olivier Lenormand, PDG du Groupe SVP déclare : « *Les nombreuses réglementations et évolutions en cours autour du bulletin de paye et les investissements technologiques qu'elles réclament vont inéluctablement conduire à une consolidation du marché dont le Groupe SVP sera un des moteurs* ».

Finaxim continuera à porter une offre paye au sein de son réseau national grâce au partenariat conclu avec le groupe SVP

Créé en 2000 le réseau Finaxim génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Le travail en temps partagé représentait 60% du chiffre d'affaire du groupe en 2015. Les missions portent sur les fonctions Ressources Humaines, Direction Financière, Direction Informatique, auxquelles s'ajoutent désormais la fonction Direction Marketing et Digital. Le réseau est composé d'experts, immédiatement opérationnels, ayant acquis au préalable une expérience significative en entreprise.

« *L'offre paye est un prolongement naturel de notre activité de DRH ou DAF en temps partagé auprès de nos clients. L'accord conclu avec le Groupe SVP va nous permettre de continuer à proposer une offre fiable et pérenne pour le traitement de la paye tout en élargissant la gamme des services disponibles pour nos clients et prospects.* » ajoute Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim



Demande d'interviews porte-parole Finaxim

Agence Mlle PITCH -Magali Faget

magali.faget@mlle-pitch.com - Tél 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France.

Créé en 2000 Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 50 bureaux, et est présent sur 9 régions (Ile-de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Grand Est, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Finaxim intervient également en management de transition, recrutement, externalisation de la paye, conseil et formation, accompagnement individuel et collectif des salariés.

Plus d'infos sur : www.finaxim.fr